

# Elections professionnelles 2022

—

## Sensibilisation à l'utilisation de la messagerie électronique professionnelle

Dans le cadre des élections professionnelles de décembre 2022, les adresses de messagerie électronique professionnelle de la forme « [prenom.nom@ac-strasbourg.fr](mailto:prenom.nom@ac-strasbourg.fr) » seront utilisées notamment pour la diffusion d'une partie des matériels de vote et des professions de foi des organisations syndicales.

Votre compte académique est indispensable pour accéder à vos messages électroniques professionnels et bénéficier de multiples services en ligne. Le compte académique se compose d'un :

- **identifiant** (ou nom d'utilisateur) il correspond en général à l'initiale de votre prénom suivie de votre nom, le tout en lettres minuscules sans espace ;
- **mot de passe** par défaut qui correspond à votre NUMEN, à modifier au plus tôt.

La procédure du changement de mot de passe est accessible sur la page d'authentification du courrier en ligne académique (<https://courrier.ac-strasbourg.fr/> sans être connecté) en suivant le lien "Gérer mon mot de passe et mon compte utilisateur", puis "Vous souhaitez changer votre mot de passe ?".

Il est conseillé de consulter régulièrement cette boîte aux lettres et de procéder à sa gestion et son entretien et ainsi avoir la garantie d'accéder au **portail des élections professionnelles qui se dérouleront du 1er au 8 décembre 2022.**

Si vous rencontrez des difficultés, contacter l'assistance académique par téléphone (0.806.000.891) ou en écrivant à [assistance@ac-strasbourg.fr](mailto:assistance@ac-strasbourg.fr) depuis une autre adresse électronique sachant que les demandes d'assistance se font prioritairement depuis Arena (<https://si.ac-strasbourg.fr/>), rubrique « Support et assistance », et cliquer sur le lien « CIRrUS ».

Retrouvez toutes les informations utiles sur la page

<https://pro.ac-strasbourg.fr/elections-professionnelles-2022/>